

**BULLETIN D'INSCRIPTION****Cursus Méthodes d'Action et de Sociodrame**

« Maximiser l'Intelligence Collective et l'efficacité collaborative »

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Code postal : .....

Ville : ..... Pays : .....

Tél : ..... e-mail : .....

Profession .....

**Pré-requis (1)** J'ai une pratique professionnelle permettant l'application des apprentissages entre les modules J'ai effectué dans les 3 dernières années 40 heures de formation continue « soft skills », communication, leadership, gestion d'équipe, teambuilding, ... 14 heures de formation continue spécifique en Psychodrame ou en Méthodes d'Action, en Sociodramedont vous trouverez les justificatifs en annexe**Je m'inscris au cursus**  certifiant  non-certifiant et m'engage à effectuer les 7 modules dans la volée 2017-2018 et m'engage à effectuer les 5 modules suivants dans cette volée (les deux autres dans la volée suivante) : 03-04.11.2017 **L'action parle plus fort** 15-16.12.2017 **Faites-les travailler et laissez-les apprendre** 19-20.01.2018 **Les facettes de notre diamant: les rôles** 23-24.02.2018 **Je suis, je pense, je sens, je fais** 23-24.03.2018 **Jouons le même film!** 20-21.04.2018 **Allons de l'avant avec ce projet !** 07-08.09.2018 **Quand les média, le théâtre et le public travaillent le mieux****Les frais de cursus sont pris en charge** par mon employeur (CHF 7'140.-) et sont à facturer à :

Entreprise : .....

À l'attention de : .....

Adresse : .....

..... Code postal : .....

Ville : ..... Pays : .....

Tél : ..... E-mail : .....



## ASPECTS PRATIQUES et FINANCIERS

### de la PARTICIPATION aux ACTIVITES de l'INSTITUT ODeF

#### INSCRIPTION

Les inscriptions sont à envoyer par écrit, accompagnées de l'acompte qui permet de les valider.

L'Institut enregistre les inscriptions par ordre d'arrivée et confirme par lettre à la réception de l'inscription. Si le nombre maximum de participants est atteint, l'Institut avise la personne de l'enregistrement de son inscription sur une liste d'attente.

Les confirmations définitives sont envoyées avec les informations pratiques une quinzaine de jours avant le début de l'activité.

#### PENDANT L'ACTIVITE

Il est conseillé d'être habillé confortablement, "relax"...

Durant toute la durée des activités (à l'exception des temps de pause), les téléphones portables doivent être déconnectés.

#### ASPECTS FINANCIERS

Lors de l'inscription, l'acompte est dû.

Le paiement du solde s'effectue, sauf accord spécifique différent, lors de la réception de la confirmation d'inscription et **au plus tard 5 jours** avant le début de l'activité.

##### *Désistement*

L'acompte n'est remboursé que si le désistement intervient 15 jours, au plus tard, avant le début de l'activité. Tout cursus commencé est dû en totalité.

##### *Arrangements*

Sur demande écrite à l'inscription des modalités de paiements échelonnés peuvent être négociés à l'inscription, moyennant une majoration de 5%

##### *Paiements*

Ils sont à effectuer par bulletin de versement sous la forme suivante :

- en CHF par bulletin de versement sous la forme suivante :

Institut ODeF : C.C.P. N° 17-499429-1  
motif du versement : Cursus de formation

*Si le payeur de votre activité est un tiers, veuillez également faire mentionner votre nom sur le bulletin de versement.*

- ou en €, en demandant préalablement à l'ODeF, les modalités de paiement spécifiques.

Pour l'enregistrement correct de vos paiements, il est indispensable de préciser sur votre bulletin de versement le motif du versement, soit le nom de l'activité concernée.

Tout rappel de paiement (30 jours après réception de la facture) occasionnera des frais de CHF 30.- (ou € 30, si paiement en euro)

*Aucun paiement n'est accepté en espèces.*

#### ATTESTATIONS de SUIVI et de PAIEMENT

Pour toutes les activités, 2 attestations sont délivrées systématiquement :

- une attestation de participation à l'activité
- une attestation de paiement

Si le payeur de l'activité est un tiers, les attestations de paiement sont délivrées sur demande.